

Indre - Automobile - slalom de printemps du boischaut

Ça repart à La Châtre



Gaël Boisson fera figure de favori au volant de sa monoplace. - (Phoro archives NR)

C'est désormais une habitude depuis plusieurs saisons : le slalom de printemps du Boischaud lance la saison automobile dans la région. 2017 ne dérogera pas à la règle, avec la 12^e édition de l'épreuve castraise qui se déroulera demain sur l'anneau de la Vallée Noire.

L'ASA La Châtre et sa présidente, Christiane Aubrun-Sassier, accueilleront ainsi ce week-end une soixantaine de concurrents : « *Le plateau est sensiblement aussi fourni que l'année dernière, commente Henri Joanovits, secrétaire de l'ASA, avec des habitués, mais aussi des nouveaux venus en provenance d'Auvergne et du Limousin.* » Tous ces participants s'élanceront demain matin à l'assaut du circuit Maurice-Tissandier, avec pour objectif de boucler le plus rapidement possible deux boucles du tracé, dans le sens horaire, avec quatre chicanes à franchir sans les toucher. Ils disposeront de trois tentatives pour décrocher le meilleur chrono.

A ce jeu, les pilotes de monoplaces seront logiquement les plus rapides :

on pense notamment au trio Gaël Boisson, Julien Boost, Rémy Fièvre, tous trois sur des Dallara de Formule 3. L'avantage ira au premier cité, qui en plus de la parfaite connaissance du circuit, disposera de la machine la plus récente. Mais comme souvent, les autres catégories ne seront pas avares en spectacle, notamment celles des berlines des groupes N, A et F2000, qui composent plus de la moitié du plateau. Le slalom du Boischaud servira aussi de support à la première épreuve de l'opération les Lycées dans la Course, qui mettra aux prises différents établissements scolaires ou de formation du Centre-Val de Loire, avec des néopilotes évoluant au volant de Formule Campus.

Ce dimanche, à partir de 9 h, avec les premiers essais. Suivront les trois manches qualificatives - une en matinée, deux dans l'après-midi, jusqu'à 17 heures environ. Entrée et parking gratuits. Stationnement interdit le long de la départementale 12.